



Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Grandes Cultures, Horticulture Comestible et Pommes de terre » du 15 avril 2024

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Grandes Cultures, Horticulture Comestible et Pommes de terre du 15 avril
Responsable de la préparation du document	Julien Beuve-Méry – Iris Szekely – Marie-Ange Mathieu
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Annexe I : présentation de Julien Beuve-Méry (Collège des Producteurs) Annexe II : présentation de Patrick Silvestre sur les systèmes de rotations agronomiques optimisés Annexe III : liste des présences

II. Validation de l'ordre du jour et du PV de l'AS de novembre 2023

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté et le procès-verbal de l'assemblée précédente est validé par l'ensemble des participants présents.

III. Les activités du Collège

Un bref récapitulatif de quelques initiatives lancées par le Collège est présenté à l'assemblée : Celagri Mag, Prix Juste Producteurs, Easy Agri, Observatoire des Filières Agricoles, Interface Producteurs Distributeurs.

Reprise du projet pilote initié en 2020 : dialogue agriculteurs riverains sur la problématique des



produits phyto. Objectif d'établir un dialogue à l'échelle communale. Initier des réunions au sein des communes pour établir ce dialogue et chercher ensemble des solutions concrètes. 100 communes concernées sur trois ans. Relance des Communes déjà dans le projet pour voir si elles sont toujours intéressées et refaire un appel pour les autres.

IV. Présentation par Patrick Silvestre de systèmes de rotations agronomiques optimisés.

La résilience est définie comme la capacité d'un système à maintenir des fonctions et des processus clés face à des contraintes ou des pressions en résistant puis en se remettant ou en s'adaptant au changement.

Au niveau des débouchés, il faut d'abord voir si contrat avec des entreprises ou marché du frais ou vente directe ce qui va influencer qui décide de quoi ? qui décide des espèces et variétés à cultiver ? par exemple, les pommes de terre avec variétés robustes – charte signée. Il faut que l'acheteur accepte de planter des variétés robustes et que les magasins acceptent de les vendre.

Amélioration variétale. Qui réalise les travaux ? l'agriculteur qui décide ou l'usine demande à l'entrepreneur d'effectuer les travaux chez l'agriculteur.

Les périodes de récolte – plages de récoltes sont toujours plus grandes – machines toujours plus grosses et plus lourdes ce qui crée énormément de problèmes.

Au niveau de la rentabilité, à quel niveau ? à l'année, à la parcelle, à la rotation ?

Les aides PAC, bio, etc... sont intéressantes mais attention de bien calculer. Les aides passent par l'agriculteur. Toutes les aides en RW (énergie, etc...) passent par l'agriculteur, le citoyen et vont aux acheteurs finaux.

Au niveau de l'environnement, la structure du sol (taux d'humus, texture) est importante. À déplorer : disparition de l'élevage. Sol plus résilient et meilleurs résultats. On ne fait rien pour maintenir l'élevage.

Attention aux cultures racines car il y en a trop. Dans les rotations, on va vers une catastrophe. À court terme c'est peut-être rentable mais au niveau de la structure du sol c'est une catastrophe. Les conditions de récolte sont en lien avec les cultures racines.

Restitution des résidus : on ramasse les résidus pour la biométhanisation. Laissez-les aux champs.

Taille des parcelles : le matériel évolue mais on arrive à des parcelles beaucoup trop grandes. On crée des courants d'eau et des problèmes d'érosion.

Créer du maillage qui permet de découper de manière réfléchie les parcelles. Une bande enherbée de trois mètres, on va avoir des insectes. En bordure de parcelle => dérivation directe est un gros problème. Résidus de produits dans les légumes problématiques.



La rotation longue et diversifiée : l'idéal c'est 7 à 10 ans. On peut avoir différentes espèces de céréales. On va aller jouer sur des essais de familles différentes (maladies, insectes). On va avoir des périodes de semis différentes pour la gestion des adventices.

*La proportion de cultures racines (+tubercules) / au calendrier de récolte imposé
+ poids du matériel de récolte.*

Le choix variétal : culture simple ou double culture.

Les choix des espèces des intercultures : l'idéal pour les maladies en système légumier ce sont les graminées.

La restitution de matières organiques.

Bande enherbée (minimum 3 m) tous les 80- 100 m

Alternance avec des céréales (dans une rotation légumière, chicorées, pdt), le maïs grain a une très bonne restitution de matière organique. Mais attention aux exportations d'engrais vert, résidus de culture, paille, maïs biomasse, ...

Monsieur Silvestre énumère les éléments à prendre en compte en rotation longue en système légumier bio (voir page 10 de la présentation en annexe II) et donne l'exemple de la luzerne.

Conclusion : tous les acteurs doivent avoir une réflexion responsable et objective. La rotation des cultures c'est la base préventive à de nombreux problèmes à court, moyen et long terme (agronomique, environnemental, économique).

V. Présentation par Constantin Wanzoul sur la place des aides PAC dans le choix de sa rotation

Monsieur Wanzoul utilise comme support le tableau des aides couplées et des éco-régimes pour tenir ses propos.

Bien qu'il s'agisse d'un exercice peu agréable, lire et comprendre ce tableau permet de valoriser des parcelles ou des morceaux de parcelles qui sont généralement peu productives.

Le métier de l'agriculteur reste celui de produire de la nourriture mais utiliser ces aides peut donner de l'air à la trésorerie de l'exploitation tout en ayant un impact potentiellement positif sur l'environnement, sur la phytotechnie (attire des auxiliaires de cultures) et sur les relations avec les habitants du village (limitations possibles de coulées de boues, etc.)

Ce tableau est à retrouver à l'adresse suivante, sous l'onglet « EDS manuel d'aide et notice » : <https://agriculture.wallonie.be/paconweb/web/guest/aide>



VI. Divers.

TFE - L'adoption des éco-régimes en Wallonie - Lilas Troussi travaille sur les acteurs influençant l'adoption des éco-régimes par les agriculteurs (accent sur la couverture longue du sol et les cultures favorables à l'environnement). Il est demandé à ce que les participants n'hésitent pas à aller la voir.

VII. Election des nouveaux représentants pour les secteurs des grandes cultures, pommes de terre et de l'horticulture comestible

Grandes Cultures :

- Membres effectifs : Madame Clotilde DE MONTPELLIER et Monsieur Charles Bernard HEGER
- Suppléants : Messieurs Olivier GATHY et Michel MATHIEU

Horticulture comestible :

- Membres effectifs : Messieurs Laurent STREEL et Thomas GEERAERTS
- Suppléants : Messieurs Alain DIRICK et Bernard PATTE

Pomme de terre :

- Membres effectifs : Messieurs Olivier MAHIEU et Benoît GALET
- Suppléants : Messieurs Benoît DELCOURT et Baudoin DEWULF



Liste des participants

Non producteurs

Nom	Prénom
FASTRE	Claire
COURTOIS	Pierre
ESCARNOT	Emmanuelle
FONTAINE	Laetitia
GLESNER	Valérie
MARCHAL	Delphine
PAUTRE	Vincent
THAON	Patrick
LEGRAND	Julie
LEBRUN	Pierre

Producteurs

Nom	Prénom
DE MONTPELLIER	Clotilde
DEWULF	Baudouin
FLAMEND	Fabrice
GALET	Benoit
GEERAERTS	Thomas
HYPACIE	Jean Pierre
LHOEST	Henri
MATHIEU	Michel
PONCELET	Amaury
SCHRIJNEMAKERS	Jean Jo
STREEL	Laurent
DALCQ	Odette